

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Colonel Leray, commandant le 3^e bataillon, accompagné d'une vingtaine de soldats, se rendait à la messe à 8 heures. Il fut arrêté par un Italien qui avait saisi son fusil et le contraignit à se rendre. Le crime d'un Italien IVROGNE. SA QUERELLE AVEC UN COMPATRIOTE. UN VILLARD QUI S'INTERPOSE EST FRAPPÉ À MORT D'UN COUP DE TRANCHE. LA LOI DE LYNCH. Il ne faut jamais mettre la main entre... Jeux Italiens. Paris, 6 janvier. — Encore un crime commis par un Italien, et par un Italien au caractère judiciaire non de maintes condamnations. Un Italien de 30 ans, nommé Pampilio, était arrivé minuit et demi; le nommé Pampilio Fabiani, cordonnier qui se trouvait à la messe, se rendit à la messe et fut arrêté par un Italien qui avait saisi son fusil et le contraignit à se rendre. Le crime d'un Italien IVROGNE. SA QUERELLE AVEC UN COMPATRIOTE. UN VILLARD QUI S'INTERPOSE EST FRAPPÉ À MORT D'UN COUP DE TRANCHE. LA LOI DE LYNCH. Il ne faut jamais mettre la main entre... Jeux Italiens. Paris, 6 janvier. — Encore un crime commis par un Italien, et par un Italien au caractère judiciaire non de maintes condamnations. Un Italien de 30 ans, nommé Pampilio, était arrivé minuit et demi; le nommé Pampilio Fabiani, cordonnier qui se trouvait à la messe, se rendit à la messe et fut arrêté par un Italien qui avait saisi son fusil et le contraignit à se rendre.

Fernand Guenegou, dix-sept ans; Georges Fodet, quatorze ans; son frère Henri, dix-huit ans; Raymond Tressard, douze ans, tous deux de Turenay, Bessancourt, Saint-Léger. Deux des malfaiteurs étaient armés de revolvers de gros calibre. Ils ont reconnu être les auteurs de nombreux vols et cambriolages commis surtout dans des maisons de marchands forains. Ces jeunes malfaiteurs, ont déjà d'ailleurs subi plusieurs condamnations. Le tribunal a prononcé la peine de prison à perpétuité pour les auteurs de ces vols. Le tribunal a prononcé la peine de prison à perpétuité pour les auteurs de ces vols.

Mais si je vous parle des Rois c'est un peu pour rappeler le passé, les fêtes familiales d'autant que se célébreront autour d'une table en ce jour de fête. On a tiré les Rois, c'est-à-dire qu'on découpa de petites images d'épines que vous trouvez dans les pâtisseries, et qui portaient de drôles légendes. On mêlait le tout. On tirait au sort les figurines et chacun trouvait sur celle qui lui était donnée par le hasard un titre épique de « Roi », de « moine », d'évêque, d'empereur, de « bouffon », avec une maxime appropriée. Une de ces bonnes naïves planches d'images épiques qui amusaient tant nos pères nous est tombée entre les mains. Lisons ensemble quelques-unes des légendes, composées par un poète mieux intentionné que savant.

Le crime d'un Italien

IVROGNE. SA QUERELLE AVEC UN COMPATRIOTE. UN VILLARD QUI S'INTERPOSE EST FRAPPÉ À MORT D'UN COUP DE TRANCHE. LA LOI DE LYNCH. Il ne faut jamais mettre la main entre... Jeux Italiens. Paris, 6 janvier. — Encore un crime commis par un Italien, et par un Italien au caractère judiciaire non de maintes condamnations. Un Italien de 30 ans, nommé Pampilio, était arrivé minuit et demi; le nommé Pampilio Fabiani, cordonnier qui se trouvait à la messe, se rendit à la messe et fut arrêté par un Italien qui avait saisi son fusil et le contraignit à se rendre.

Les Crimes de Bruxelles

Une rentière d'origine française assassinée. Bruxelles, 6 janvier. — Une rentière d'origine française, Mme veuve Claire Pélissier, âgée de 65 ans, a été assassinée, ce matin, à Uccle, près de Bruxelles. Vers dix heures et demie, la femme de ménage ayant sonné vainement à la porte d'entrée de la maison, pénétra dans l'immeuble par une porte de derrière et trouva le cadavre de la victime sur le palier du rez-de-chaussée. La victime était bâillonnée et portait au cou des marques de strangulation. A ses côtés se trouvait un coffret vide. L'assassin s'est introduit dans la maison en passant par le jardin, où des empreintes de pas ont été relevées. Il a surpris sa victime dans la salle à manger; la pauvre femme ayant pu se sauver, il la poursuivit dans les escaliers conduisant à la porte d'entrée, et l'étrangla sur le palier. L'état des lieux et la position du corps de la rentière indiquent que la victime a dû lutter désespérément contre son agresseur. Les constatations ont permis de supposer que le crime a dû être commis hier soir, vers six heures. Le Parquet a fait, cet après-midi, à trois heures et demie, une descente au cours de laquelle des empreintes digitales ont été prises. On interroge en ce moment deux français arrêtés à Uccle, mais rien ne permet de supposer qu'ils soient les auteurs du crime.

Laguerredes Balkans

A la Conférence de la Paix De vifs incidents marquent la fin de la séance d'hier. Londres, 6 janvier. — A peine M. Novakovich avait-il fini la lecture de la réponse des délégués bulgares à la Conférence de la Paix, que les délégués balkaniques se dirigèrent vers la sortie. Les délégués turcs, qui continuaient à protester, le président de la séance cria : « Prenez-vous garde, mais ce n'est pas une rupture de séance. » Dans les milieux turcs, on se montre indigné de la façon dont les alliés ont mis fin à la séance d'hier; on déclare qu'en permettant aux puissances d'intervenir et de suspendre la séance, les délégués balkaniques ont été humiliés. Dans les milieux diplomatiques, on est d'avis que cette suspension n'a pu être que le résultat de la pression exercée par les puissances occidentales. On attendait, des négociations prévues au programme de la Conférence, que les délégués turcs et balkaniques.

Une explosion à bord du "Masséna"

Un collecteur de vapeur a éclaté. Toulon, 6 janvier. — Le cuirassé « Masséna » a eu une explosion à bord du collecteur de vapeur n° 4. L'explosion a éclaté à 10 heures et demie, dans un quartier-maître et sept matelots, qui ont tous succombé peu après. Les débris ont été projetés à une distance de plusieurs centaines de mètres. L'explosion a été causée par un défaut de construction du collecteur. Les débris ont été projetés à une distance de plusieurs centaines de mètres. L'explosion a été causée par un défaut de construction du collecteur.

Le crime d'un Italien

IVROGNE. SA QUERELLE AVEC UN COMPATRIOTE. UN VILLARD QUI S'INTERPOSE EST FRAPPÉ À MORT D'UN COUP DE TRANCHE. LA LOI DE LYNCH. Il ne faut jamais mettre la main entre... Jeux Italiens. Paris, 6 janvier. — Encore un crime commis par un Italien, et par un Italien au caractère judiciaire non de maintes condamnations. Un Italien de 30 ans, nommé Pampilio, était arrivé minuit et demi; le nommé Pampilio Fabiani, cordonnier qui se trouvait à la messe, se rendit à la messe et fut arrêté par un Italien qui avait saisi son fusil et le contraignit à se rendre.

La question de Scutari

On parle toujours de crise ministérielle à Constantinople. Constantinople, 6 janvier. — Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui au domicile particulier de Nizam Pacha. Le ministre de la guerre et le ministre des affaires étrangères ont assisté aux débats. Le bruit d'après lequel une prochaine crise ministérielle est à prévoir et continue à circuler. On attendait, des négociations prévues au programme de la Conférence, que les délégués turcs et balkaniques.

Une automobile s'écrase contre un arbre

LES NOYEURS SONT GRIEUMENT BLESSÉS. Toulon, 6 janvier. — Une automobile montée par quatre personnes, venant de Marseille et se rendant à Hyères, a fait une embardée hier matin sur la route de la Vallée. L'automobile a été projetée dans un fossé et les occupants ont été grièvement blessés. Les secours ont été envoyés immédiatement.

Le crime de Sévres

Mme CLERC EN COUR D'ASSISES. Paris, 6 janvier. — La mystérieuse affaire d'assassinat de M. Clerc, qui fit couler tant d'encre, va avoir son épilogue devant la cour d'assises de Versailles à la fin du mois. C'est en effet le 30 janvier que cette sensationnelle affaire sera jugée. Les débats, qui dureront deux jours, seront dirigés par M. le conseiller Albanel.

Une grève de charretiers

Une grève de charretiers. Les charretiers conducteurs de charbon, au nombre de 25, se sont mis en grève hier matin à la suite d'une réduction de salaire. Les grévistes réclament un salaire de 28 francs par semaine au lieu de 27 francs. Les grévistes réclament un salaire de 28 francs par semaine au lieu de 27 francs.

Une voiture dans un ravin

Grenoble, 6 janvier. — M. Raymond, camionneur à Tignes (Haute-Savoie), se rendait à Valloire, accompagné d'un de ses voisins, M. Valloire, et de Mlle Louise Deloroux, de Biègne (Loiret), qui allait passer quelques jours chez ses grands-parents, caféiers à Biègne. L'automobile, conduite par un tuteur d'habitat, franchit le talus, et la voiture et les voyageurs roulèrent au fond d'un ravin. Mlle Deloroux, serrée contre la voiture et projetée à l'arrière, se blessa à la tête et fut tuée sur le coup. M. Valloire et Raymond ont été grièvement blessés.

Le crime de Sévres

Mme CLERC EN COUR D'ASSISES. Paris, 6 janvier. — La mystérieuse affaire d'assassinat de M. Clerc, qui fit couler tant d'encre, va avoir son épilogue devant la cour d'assises de Versailles à la fin du mois. C'est en effet le 30 janvier que cette sensationnelle affaire sera jugée. Les débats, qui dureront deux jours, seront dirigés par M. le conseiller Albanel.

Une fête ensanglantée

Mont-de-Marsan, 6 janvier. — A Gasse, au cours d'une fête familiale chez les grands-parents, un enfant de dix ans, Jean Descazans, qui jouait avec un fusil, a fait sauter la tête d'un de ses petits camarades, Léon Guichère, âgé de neuf ans, dont la mort a été foudroyante.

Jeunes bandits

Paris, 6 janvier. — Un jardinier de Taverny, M. Lecan, ayant aperçu deux gnomes qui sortaient de l'église en se dissimulant, alla constater qu'il s'agissait de voleurs. Celui-ci constata qu'il y avait trois voleurs et se précipita sur eux. Les trois voleurs avaient été forcés et vides de leur contenu; des bougeoirs et différents objets de culte avaient également disparu. La gendarmerie, informée, se rendit sur les lieux et découvrit les voleurs. Les voleurs ont été arrêtés et les objets volés ont été retrouvés.

Le crime de Sévres

Mme CLERC EN COUR D'ASSISES. Paris, 6 janvier. — La mystérieuse affaire d'assassinat de M. Clerc, qui fit couler tant d'encre, va avoir son épilogue devant la cour d'assises de Versailles à la fin du mois. C'est en effet le 30 janvier que cette sensationnelle affaire sera jugée. Les débats, qui dureront deux jours, seront dirigés par M. le conseiller Albanel.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

Un suicide qui provoque une catastrophe

UNE MAISON QUI FAIT EXPLOSION. — UN TUÉ. — DES BLESSÉS. Paris, 6 janvier. — Un localiste du sixième arrondissement, M. Blanc-Manteaux, M. Petit-delaunay, qui voulait se suicider, avait ouvert les robinets à gaz de son logement. Le concubine, attiré par l'odeur, monta avec une lanterne allumée et provoqua une explosion. M. Petit-delaunay a été tué. Il y a également plusieurs blessés. Les pompiers sont sur les lieux et démolissent la toiture. Un service d'ordre a été organisé sous les ordres du secrétaire général de la préfecture de police, M. Laurent.

Un train cambriolé

UN WAGON D'UN TRAIN DE MESSAGERIES VENANT DE LILLE A ÉTÉ VISITÉ PAR DES MALFAITEURS. Lundi vers cinq heures du matin, à Parfiville du train de messageries venant de Lille, on constata qu'un wagon avait été visité par des malfaiteurs. De nombreux colis étaient disparus. La brigade mobile de Lille prévenant à l'instant une enquête. On croit que les malfaiteurs seront arrêtés sur le chemin du wagon pendant la marche du train et se seront introduits dans le wagon qu'ils purent facilement ouvrir.

Après les Assises du Nord

TOUS LES ARRÊTÉS RENDUS PAR LA COUR SONT ENCHÂSSÉS DE NULLITÉ. L'Agence Fournier communique la note suivante : La Cour de cassation a cassé ces jours derniers la condamnation à la peine prononcée le 30 novembre par la cour d'assises du Nord, contre le nommé Froment, coupable de vol et de meurtre d'une fillette. Ce arrêt émis motivé par ce fait que l'un des jurés était conseiller prud'homme, assimilé en l'espèce à un magistrat en fonctions. Il s'agit que tous les autres jurés du jury de la cour d'assises du Nord au cours de la session supplémentaire du quatrième trimestre de 1913 doivent être considérés comme vicieux et entachés de nullité. Il y a là une question d'ordre public, et on estime dans les milieux judiciaires qu'il appartient au parquet général d'intervenir des pouvoirs pour toutes les affaires.

L'explosion du « Masséna »

Un récit de l'accident d'après le Ministre de la Marine — On s'étonne de l'accident. Paris, 6 janvier. — Le ministre de la marine nous communique la note suivante : Le « Masséna », qui avait appareillé pour Bizerte avec deux autres cuirassés de la division, vint à peine de sortir du port de Toulon quand un collecteur de vapeur de la machine principale s'est ouvert. Il y avait huit hommes tués; on ignore s'il y a des blessés. Les renseignements précis manquent et il ne connaît pas les causes de l'accident. QUELQUES DÉCORATIONS EN ÉCHANGE DE PLUSIEURS VIES. Assénil, qui le ministre de la marine a eu connaissance de cet accident, il a adressé au vice-amiral Marin Darbel, chef de l'armée navale, à bord du « Voltaire », le télégramme suivant : « Profondément tenu de l'accident survenu à bord du « Masséna », je vous prie d'exprimer toutes mes sympathies aux blessés et mes sentiments de bien vives condoléances aux familles des victimes. « Faites-moi connaître le détail de l'accident et adressez-moi des propositions pour les hommes qui vous estimerez devoir être récompensés. » LA TUYAUTERIE ÉTAIT NEUVE. PARAIT-IL. Au ministère de la marine, on se montre très surpris de cet accident, car la tuyauterie de vapeur du « Masséna » avait été complètement changée depuis deux ans, alors que le cuirassé était dans le Nord, et elle était à l'état de neuf. Le chiffre des victimes est confirmé. — Il faut pleurer huit morts. Toulon, 18 h. 2. 6 janvier. — Le cuirassé « Masséna » venait de parcourir la rade des Signales et allait passer les îles d'Hyères, lorsqu'un grave accident se produisit sur ce cuirassé. Il y eut une explosion dans les chaudières. Huit hommes des machines ont été tués. La liste des victimes. Toulon, 19 h. 30. 6 janvier. — Un télégramme de l'hôpital Saint-Mandrier annonçait que le « Masséna » débarquait les victimes de l'explosion qui s'est produite à bord de ce cuirassé. Il y a huit morts, savoir : un quartier-maître, trois mécaniciens et quatre chauffeurs inscrits au port de Brest, Lorient et Cherbourg. NAGH JEAN, quartier-maître chauffeur, né à Dinard (Finistère); DUPONT, matelot-mécanicien, né à Ramboin (Gard), célibataire; BARDON, matelot breveté chauffeur, né à Saint-Pierre-de-Castille (Savoie), célibataire; OLLIER, Lucien, matelot breveté chauffeur, enfant assis d'Alger, célibataire; MASSONNET, Jules, matelot breveté chauffeur, célibataire, né à Toulon; BECOUR, Olivier, né à Tréguez (Finistère), matelot-chauffeur, célibataire; BEYON, René, né à Saint-Pierre-Quilignon (Finistère), matelot, célibataire; BARDON, Edmond, matelot, né à la Tour d'Ulle (Manche), célibataire. LE PRÉFET MARITIME SALUE LES MORTS. Toulon, 6 janvier. — L'amiral Marin Darbel s'est rendu dans la soirée à l'hôpital de Saint-Mandrier pour saluer les 8 morts de l'accident du « Masséna », et il a dit que c'était le premier de ces accidents de ce genre, et qu'il était porté le premier dans le chauffeur après l'explosion, a été gardé à l'infirmerie à bord du navire. On craint des suites fâcheuses pour lui, car il a dû respirer la vapeur qui se dégageait du collecteur crevé. Un officier fait le récit de l'explosion. Toulon, 6 janvier. — Un officier du « Masséna » descendu à terre a fait le récit suivant de l'accident : « Dès que l'explosion se produisit, les hommes des chaudières montèrent précipitamment sur le pont; mais il n'y eut pas de panique. D'ailleurs, on fut très renseigné sur l'origine du tragique événement; un moment, on avait cru qu'il était dû encore à la poudre B. Le commandant Bernard donna aussitôt des ordres sévères et fit prévenir de beaucoup de sang-froid. Chacun regagna son poste, ce pendant que les secours étaient organisés autour de la chaudière, d'où s'échappait la vapeur. Dès qu'il fut possible de s'approcher, on pénétra dans le compartiment où les huit hommes de service s'étaient posés. On ne trouva que des cadavres effrayamment brûlés. Quant aux causes de l'accident, elles sont très simples à découvrir, a ajouté l'officier : un collecteur de vapeur s'est déchiré sous l'action de celle-ci; ce collecteur était en mauvais état; il est permis de le croire, sans pouvoir l'affirmer absolument. » ECRASÉS PAR UN MUR QUI S'EFFONDRE. Ajaccio, 6 janvier. — Un terrassier, Louis Poloni, 40 ans, marié et père de cinq enfants, qui creusait une tranchée au pied d'un mur en démolition, a été surpris par la chute de ce mur, qui s'est effondré. Le malheureux a été écrasé. Un de ses camarades, qui travaillait à ses côtés, a été blessé. LE CONGRÈS SOCIALISTE PRUSSIEN. Berlin, 6 janvier. — Le Congrès socialiste prussien a été ouvert ici aujourd'hui. M. Sanders, de Londres, membre de la Chambre des Communes, a souhaité au nom du parti ouvrier indépendant d'Allemagne, Ernst, président, la bienvenue. Une motion tendant à mettre à l'ordre du jour la question polonoise a été rejetée à une grande majorité. L'assemblée a voté ensuite à une faible majorité la mise à l'ordre du jour de la question de l'éducation de la jeunesse en Prusse.

Emeutes sanglantes en Italie

Rencontre entre la foule et la troupe. LES SOLDATS FONT USAGE DE LEURS ARMES. — A ROCCA-GORDA IL Y A SEPT VICTIMES. Rome, 6 janvier. — Une violente bagarre ayant précédé le départ d'une émeute, a éclaté au Molin de Baurve, un incendie terrible de prendre d'assaut. Scandale des coups de feu retentissent et deux soldats, blessés, s'affaiblissent. La moitié des émeutes générale; quatre carabinieri et un brigadier furent blessés. Lorsque la foule se dispersa, un mort et quatre blessés gisaient à terre. A BRAGANZOLA, UN OUVRIER EST TUÉ. Rome, 6 janvier. — A Braganzola, près de Parme, une bagarre a éclaté entre ouvriers agricoles grévistes et la force armée. Un ouvrier a été tué. Série d'incendies dans la Loire. Saint-Etienne, 6 janvier. — Pour la deuxième fois en huit jours, un incendie a éclaté au Molin de Baurve, un incendie terrible de prendre d'assaut. Scandale des coups de feu retentissent et deux soldats, blessés, s'affaiblissent. La moitié des émeutes générale; quatre carabinieri et un brigadier furent blessés. Lorsque la foule se dispersa, un mort et quatre blessés gisaient à terre. A BRAGANZOLA, UN OUVRIER EST TUÉ. Rome, 6 janvier. — A Braganzola, près de Parme, une bagarre a éclaté entre ouvriers agricoles grévistes et la force armée. Un ouvrier a été tué. Série d'incendies dans la Loire. Saint-Etienne, 6 janvier. — Pour la deuxième fois en huit jours, un incendie a éclaté au Molin de Baurve, un incendie terrible de prendre d'assaut. Scandale des coups de feu retentissent et deux soldats, blessés, s'affaiblissent. La moitié des émeutes générale; quatre carabinieri et un brigadier furent blessés. Lorsque la foule se dispersa, un mort et quatre blessés gisaient à terre. A BRAGANZOLA, UN OUVRIER EST TUÉ. Rome, 6 janvier. — A Braganzola, près de Parme, une bagarre a éclaté entre ouvriers agricoles grévistes et la force armée. Un ouvrier a été tué. Série d'incendies dans la Loire. Saint-Etienne, 6 janvier. — Pour la deuxième fois en huit jours, un incendie a éclaté au Molin de Baurve, un incendie terrible de prendre d'assaut. Scandale des coups de feu retentissent et deux soldats, blessés, s'affaiblissent. La moitié des émeutes générale; quatre carabinieri et un brigadier furent blessés. Lorsque la foule se dispersa, un mort et quatre blessés gisaient à terre. A BRAGANZOLA, UN OUVRIER EST TUÉ. Rome, 6 janvier. — A Braganzola, près de Parme, une bagarre a éclaté entre ouvriers agricoles grévistes et la force armée. Un ouvrier a été tué. Série d'incendies dans la Loire. Saint-Etienne, 6 janvier. — Pour la deuxième fois en huit jours, un incendie a éclaté au Molin